



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 211.

M^{me} STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 211 — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON, M. le *ministre* STRUTHERS, MM. HELWER et ALLUM, M^{me} ROWAT, M. le *ministre* BJORNSON ainsi que MM. SMOOK et GERRARD interviennent. M. MALOWAY exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les Colons de Lord Selkirk sera examinée le mardi 22 mai 2012.

M. GAUDREAU présente la proposition suivante :

Proposition n° 4 : Drainage à l'intérieur de la digue

Attendu :

qu'une gestion appropriée de l'eau dans la vallée de la rivière Rouge est essentielle au développement économique du Manitoba;

que l'histoire et le développement de la communauté de Saint-Norbert sont étroitement liés à la rivière Rouge;

que Saint-Norbert est protégé des inondations par une digue qui longe la rivière Rouge, mais que cette digue retient artificiellement les eaux pluviales et les écoulements de surface;

que Saint-Norbert est reconnu pour le fort sentiment communautaire qui y règne et pour son engagement en matière de préservation de l'environnement;

que les résidents de Saint-Norbert ont combiné ces traits et leur histoire en bordure de la rivière Rouge pour créer le projet communautaire *Drainage à l'intérieur de la digue*;

que *Drainage à l'intérieur de la digue* est un projet pilote visant le développement économique et la mise en valeur des terres par le biais des meilleures pratiques responsables tant écologiquement que socialement et qu'il servira de modèle pour les projets futurs;

que le projet *Drainage à l'intérieur de la digue* utilisera des modèles novateurs de gestion des ressources hydriques dans le but de récupérer et de réutiliser les 11 hectares de terres situées autour du site du Marché Saint-Norbert;

que le projet *Drainage à l'intérieur de la digue* promeut la responsabilité communautaire et environnementale en utilisant les terres récupérées à des fins éducatives, culturelles et agricoles,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les résidents de Saint-Norbert pour le dévouement envers la collectivité et l'environnement dont ils font preuve dans le cadre du projet *Drainage à l'intérieur de la digue*;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à continuer d'appuyer les projets communautaires qui contribuent au bien-être des Manitobains et de l'environnement.

Il s'élève un débat.

MM. GAUDREAU et MAGUIRE, M^{me} la ministre IRVIN-ROSS ainsi que MM. WISHART, NEVAKSHONOFF, GERRARD et MALOWAY interviennent. M. EICHLER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 25) — *Loi sur les eaux souterraines et les puits et modifications connexes/The Groundwater and Water Well and Related Amendments Act*;

(M. le ministre MACKINTOSH)

(N^o 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*;

(M. le ministre MACKINTOSH)

(N^o 216) — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci (la stabilisation des tarifs d'Hydro-Manitoba)/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act (Manitoba Hydro Ratepayers Protection).*

(M. HELWER)

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veuille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (L. Kostyniuk, M. Kornelsen, A. Bartel et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (S. Zechowski, R. Scott, R. Kostewchuk et autres)

M. le *ministre* LEMIEUX dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2012-2013 — Administrations locales.

(Document parlementaire n^o 44)

M. MACKINTOSH, *ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques*, fait une déclaration au sujet de l'état des incendies de forêt qui sévissent dans le sud-est du Manitoba.

M. SMOOK et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. HELWER et WHITEHEAD, M^{me} ROWAT ainsi que MM. PETERSEN et WISHART font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID